

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO: R-3970-2016

GAZ MÉTRO

Requérante

c.

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC (UMQ)

Intervenante

**DÉCLARATION SOUS SERMENT
DE M. PIERRE PRÉVOST**

Je, soussigné, Pierre Prévost, analyste, exerçant ma profession au 7085, rue Giraud, Anjou, Québec, H1J 2H2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste mandaté par l'Union des municipalités du Québec;
2. J'ai préparé à ce titre un mémoire dans le cadre du dossier R3970-2016, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2016;
3. Ce mémoire est versé au dossier comme pièce C-UMQ-12;
4. J'ai également préparé la présentation de la preuve amendée versée au dossier au soutien de mon témoignage;
5. Tous les faits allégués dans le mémoire C-UMQ-12 de même que dans la preuve amendée sont vrais;
6. J'adopte ce mémoire de même que la présentation de la preuve amendée à titre de preuve pour l'Union des municipalités du Québec.

ET J'AI SIGNÉ:

PIERRE PRÉVOST

Affirmé solennellement devant moi
à Montréal, ce 13 septembre 2016

Myriam Bisson
Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts du Québec

